

Compétences visées

Acquérir et développer des compétences dans des soins complexes auprès de patients ayant des conduites addictives et souffrant de troubles psychotiques.

Objectifs et contenus

Clarifier les usages des substances psychoactives et des comportements addictifs

- L'histoire de l'usage des substances psychoactives.
- La mise en perspective : culturelle, sociologique et psychopathologique.
- L'épidémiologie des conduites addictives en France.
- Les représentations sociétales des addictions.

Actualiser ses connaissances théoriques et cliniques

- Les principales substances psychoactives : classification pharmacologique, présentations, effets psychoactifs, dangerosité.
- Le repérage des états de manque.
- Le schéma général des addictions.
- Les vulnérabilités individuelles et environnementales.
- La neurobiologie des addictions, le système dopaminergique.
- Le processus cognitif : neurotransmetteurs, récompense, plaisir...

Comprendre les mécanismes adaptatifs de la personne dépendante

- Les notions de vulnérabilité, d'autocompensation et d'emprise.
- Les conduites à risque.
- Les transgressions, les violences.
- Les différents comportements de consommation.
- Les différents types de dépendances : physique, psychologique, social.
- La question de la polyconsommation.

Cerner la problématique d'une prise en soin d'une personne souffrant de trouble psychotique présentant une addiction

- La problématique de l'addiction aujourd'hui au niveau sociétal :
 - les êtres humains et les objets consommables,
 - les « briseurs de soucis »,
 - le leurre calmant, la compulsion de répétition.
- Les limites d'une approche thérapeutique dissociée entre trouble psychotique et addiction.

Initier une approche clinique associant la double problématique liée aux troubles psychotiques et aux addictions

- La maladie duelle ou le double diagnostic.
- L'addiction et les angoisses psychotiques :
 - l'addiction comme réponse et idéalisation,
 - la tentative paradoxale de la dépendance : se dégager d'une dépendance par une autre,
 - l'importance du transfert, le rapport à la société.
- Les addictions et les troubles de l'humeur :
 - le risque suicidaire,
 - les conséquences de l'addiction sur le traitement,
 - l'importance du sevrage,
 - l'aggravation des troubles maniaques,
 - les troubles cognitifs, l'impulsivité,
 - l'impact sur la conscience des troubles.
- Les addictions et la schizophrénie :
 - la polyconsommation,
 - l'association abus, dépendance et schizophrénie,
 - les conduites addictives comme cause et/ou conséquence de la maladie : repérage indispensable dans l'intervention précoce des psychoses émergentes.
- Les addictions et les troubles de la personnalité :
 - l'intolérance à l'ennui,
 - la recherche du danger, de la désinhibition.
- Le questionnement éthique face à l'addiction comme ressource pour l'usager.

Analyser sa pratique en vue d'insuffler de nouvelles pratiques de soins pour les patients souffrant d'une double affection (psychose et addiction)

- L'importance du dépistage des troubles associés :
 - l'anamnèse : histoire familiale, histoire personnelle, l'apparition des conduites addictives.
- Les traitements chimiothérapeutiques.
- La prise en charge somatique, notamment autour des complications.
- Les différentes approches : motivationnelle, TCC, psychanalyse.
- Le travail de lien entre équipes d'addictologie et de psychiatrie.
- L'éducation thérapeutique : illustration d'un programme innovant pour les patients souffrant de psychose et d'addiction.
- L'intégration et l'accompagnement des aidants.
- Le parcours de soin.
- Les dispositifs locaux, le réseau.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Cas cliniques.
- Mises en situation.
- Analyse de pratiques professionnelles.

Personnes concernées

Professionnel de santé tant de la psychiatrie adulte que de la pédopsychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation avant-gardiste est très peu développée à ce jour. Elle s'inscrit pourtant dans un enjeu de santé publique. Le GRIEPS a accompagné l'élaboration d'un programme ETP innovant sur ce thème.

Pré-requis

» Avoir des bases en psychopathologie.

À noter

Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Mise à jour le : **29/02/2024**